



HAL
open science

Les stèles funéraires en Bas-Bugey

André Buisson

► **To cite this version:**

André Buisson. Les stèles funéraires en Bas-Bugey. cahiers d'histoire, 1988, 2, pp.P. 128-135. hal-02448023

HAL Id: hal-02448023

<https://hal.science/hal-02448023>

Submitted on 30 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Extraits des *CAHIERS D'HISTOIRE*
t. XXXIII 1988 N° 2
86, rue Pasteur, 69007 LYON



LES STELES FUNERAIRES DU BUGEY MERIDIONAL

Dans la perspective, plus lointaine, de la publication du recueil des inscriptions romaines du département de l'Ain (en préparation), nous avons choisi de présenter quelques réflexions qui exposent, au moins partiellement, la méthode de travail que nous avons choisi d'adopter dans la réalisation de ce catalogue.

Les remarques que nous présentons ici ont trait au support des inscriptions. Il nous a en effet paru évident que l'on ne pouvait se satisfaire, dans la publication d'un tel catalogue, de quelques données relatives aux dimensions du support (dimensions hors-tout, format du champ épigraphique...) et de la photographie de la pierre permettant de contrôler la lecture du texte – ces données limitant le champ de l'étude de qui voudrait non seulement envisager les données de l'épigraphie mais également les techniques situées en amont, au niveau de la taille et de la mise en forme du support.

Aussi avons-nous choisi de donner, pour les inscriptions que nous avons pu retrouver (soit environ la moitié des inscriptions répertoriées, et qui ne sont pas de simples fragments ¹) à côté de la photographie, et en vis-à-vis, un croquis effectué au 1/10^e de la pierre, sur lequel sont pris en compte tous les tracés de moulures – mesurés au 1/2 cm près ². Ce travail, long et minutieux, nous permet d'avancer certains arguments en faveur de restitutions possibles des formes générales des monuments funéraires et votifs bien souvent retailés au cours des siècles.

1. Notre catalogue prend en compte les recensements successifs des recueils classiques : *CIL* XII 2446, 5534 et 5534 bis (2446 avait été catalogué par erreur en rive droite du Rhône), *CIL* XIII 2447 à 2583, 9055, 11215 à 11222, 11553 et 11554, P. Willeumier, *ILTG*, no 303 à 310, P. Dufournet et R. Chevallier, *Nouvelles inscriptions d'Anglefort, Le Bugey*, 1981, p. 6-17 (six inscriptions) auxquels nous avons adjoint trois nouvelles inscriptions au cours de notre enquête (en cours d'étude).

2. Cette approximation, préjudiciable à l'exactitude des croquis, est rendue obligée par les nombreuses usures ou cassures de certaines pierres que nous avons vues.

Nous constatons ainsi que les autels votifs se rapportent à deux formes simples, en fonction de leur format de départ et que leur degré de dégradation est fonction de leur utilisation postérieure (en général, ce remploi a consisté en une retaille sous forme de moëllons de construction grossièrement parallélépipédique — (le meilleur exemple étant formé par l'autel à Bormana de Saint Vulbas CIL XIII 2452 conservé au musée du lieu).

La prise en considération des données numériques relatives aux mensurations de chacune des pierres nous permet de proposer la restitution d'un certain nombre d'entre elles, et dans quelques cas, d'avancer l'hypothèse de l'existence de séries même très limitées en nombre. Nous pensons ainsi permettre d'appréhender quelques aspects de la mentalité des habitants du département de l'Ain, ainsi peut-être, que du fonctionnement des ateliers de taille de la pierre.

Nous verrons que l'on peut éventuellement proposer de voir dans certains groupes de stèles des ensembles taillés d'une même main, ou suivant un même carton établi à l'avance. Il serait souhaitable que cette enquête soit étendue géographiquement afin de tenter de définir l'aire géographique de diffusion ou de rayonnement d'un atelier de taille ou d'un groupe d'artisans ou même l'existence d'ateliers itinérants ou de groupes d'artisans itinérants, à la manière de nos Compagnons du Tour de France, au Moyen-Age en Europe.

Nous avons voulu présenter en annexe à ces remarques un tableau des décors figurés sur les inscriptions funéraires. Ce travail est relativement rapide, vu la pauvreté des décors des pierres où apparaissent seulement l'*ascia*, la ponctuation par les feuilles de lierre ou parfois le croissant lunaire.

Comme nous l'avons indiqué, nos remarques porteront sur quelques points sur lesquels nous allons revenir maintenant.

Deux stèles «jumelles» à Chazey-Bons (canton de Belley)

Il s'agit des deux stèles répertoriées au CIL XIII sous les numéros 2520 et 2521, utilisées en remploi dans la construction de la chapelle médiévale du hameau de Chazey (commune de Chazey-Bons). Ces deux pierres, aujourd'hui très abimées, ont été retaillées pour être placées dans la maçonnerie de l'église, recoupées suivant des plans différents (cf. photo 1).

Nous avons pu relever de l'une à l'autre des cotes qui nous auraient fait défaut sur chacune d'entre elles et restituer leur forme générale à toutes les deux ³.

Taillées au départ suivant les mêmes normes, les deux stèles présentent le même ordonnancement : une hauteur voisine de 170 cm, une largeur de 65 cm et une épaisseur comparable (25 cm pour la première, 28 cm pour la seconde – critères de différenciation suffisamment minimales pour ne pas être pris en considération).

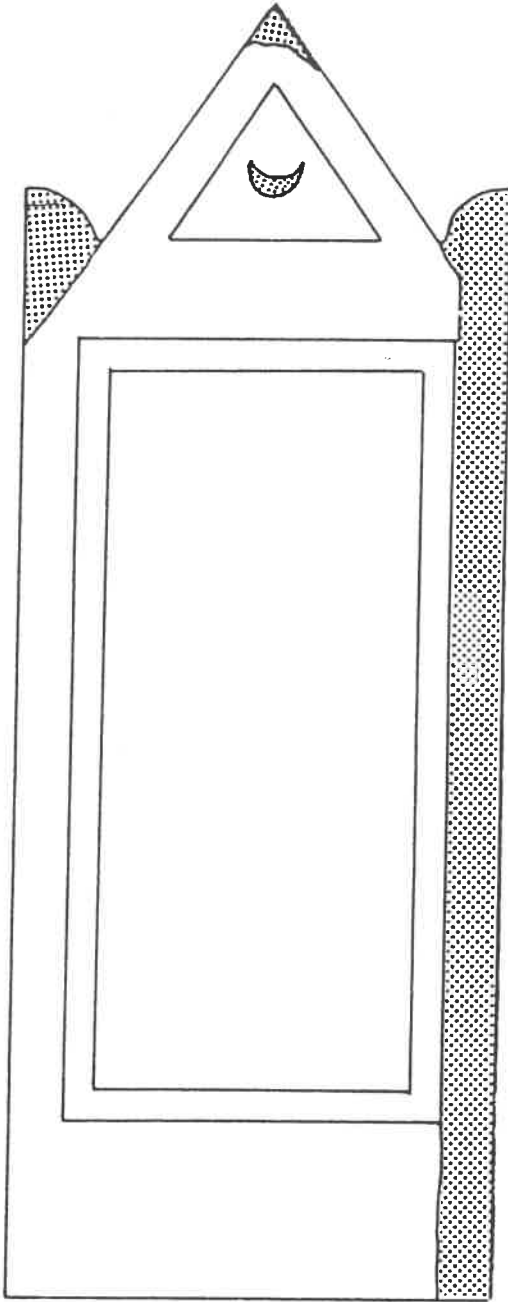
Elles ont été gravées sur commande de deux membres d'une même famille de la région, les Ruffii ⁴.

Elles présentent une forme intéressante que l'on peut éventuellement considérer comme l'«ancêtre» de la forme double que nous présentons plus loin. La telle similitude de taille, les dimensions aussi proches, nous font bien sûr avancer que ces deux pierres ont été commandées à un même artisan, ou à deux artisans disposant du même «carton». Elles ont même certainement été commandées en une seule fois – à moins que l'un des deux personnages ait voulu copier pour son tombeau le modèle existant formé par le tombeau d'un autre membre de sa famille. Il s'agit de deux stèles dont la partie supérieure (au-dessus du champ épigraphique) a la forme d'un triangle pointe en haut figurant le toit d'une maison orné à l'extrémité inférieure de ses deux pans d'oreilles figurant les antéfixes des toits de maisons gallo-romaines. A l'intérieur de ces frontons un espace triangulaire a été réservé qui portait un ornement en relief, en l'occurrence un croissant lunaire qui a été martelé (cf. photographies pl. 1). Lors du remploi, les décors de moulures ont été aplanis en même temps que le croissant pour CIL XIII 2521 alors que seul le croissant a disparu pour CIL XIII 2520.

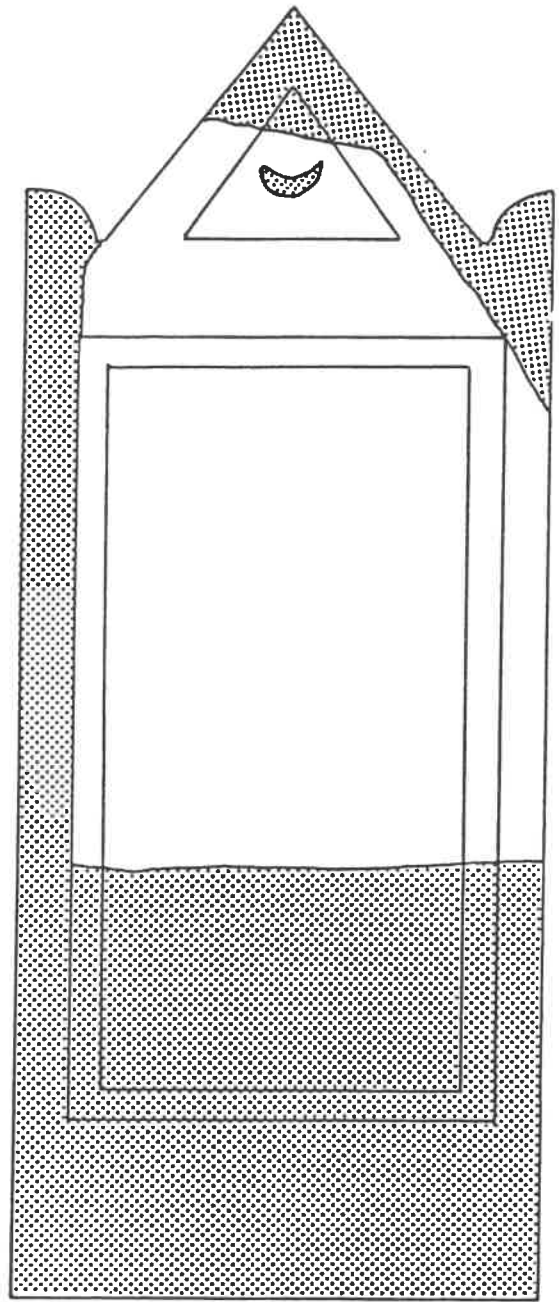
La forme de ces stèles est relativement répandue dans le département, où les pierres conservées ont parfois été recoupées au niveau de la partie parallélépipédique, ôtant le fronton. On en conserve de beaux exemples au Collège Lamartine de Belley, dont sont tirées quelques unes des réflexions suivantes.

3. Comme pour les croquis suivants, nous avons fait figurer en grisé les parties innaquantes et restituables.

4. Sur l'implantation régionale des Ruffii, cf. notre étude à paraître sur *Le mausolée de Marcus Rufius Catullus à Gélignieu (Ain) CIL XIII 2494*, dans Actes du 112^e Congrès National des Sociétés Savantes, Lyon 1987 (Paris, 1989), 23 p.



CIL XIII 2520



CIL XIII 2521

Les stèles "jumelles"



Les trois stèles doubles du Bas-Valromey

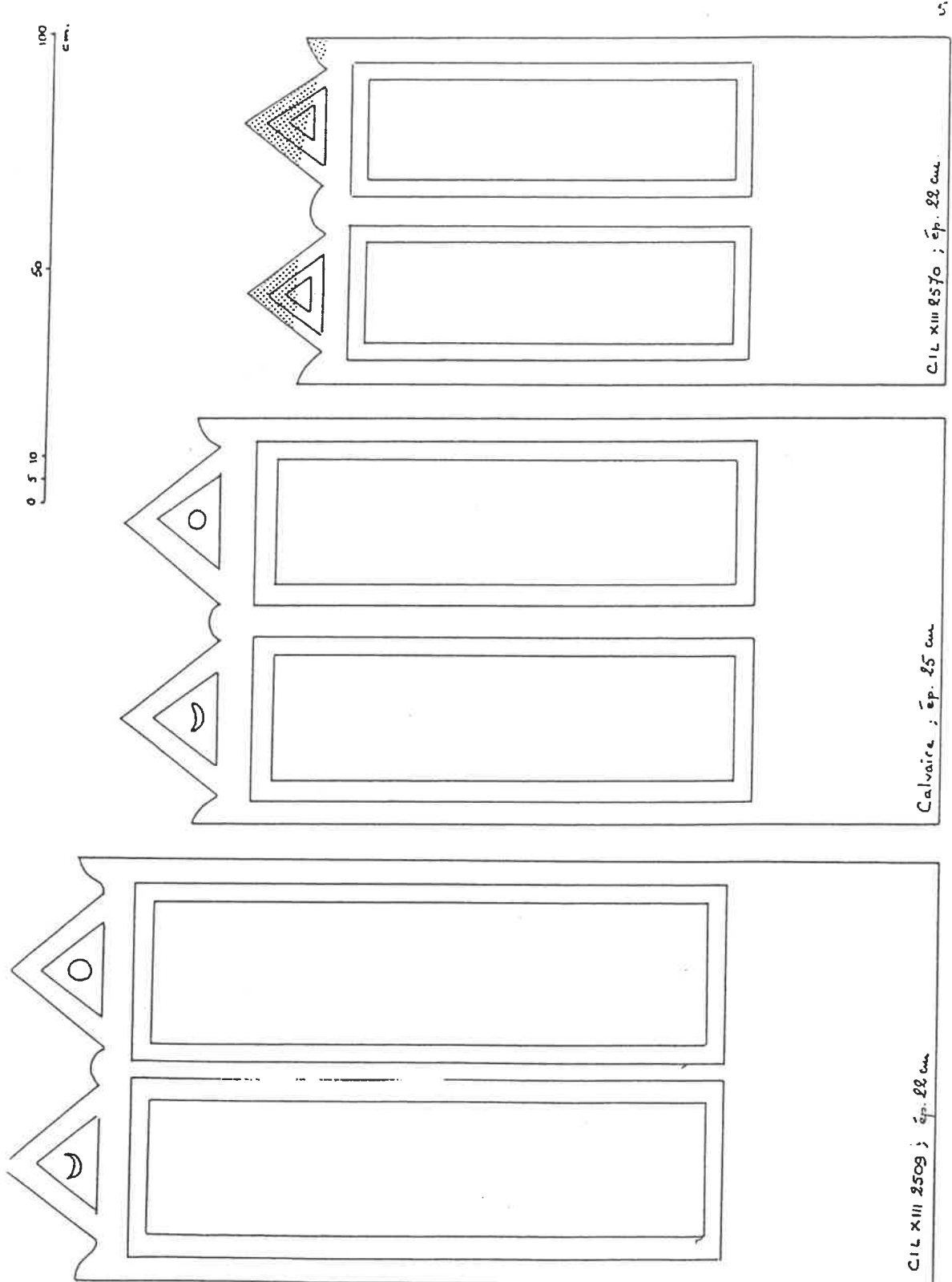
Un exemple très achevé d'une série stylistique est composé d'un groupe de trois stèles doubles découvertes à Vieu-en-Valromey et à Saint-Germain-de-Jou, localités éloignées de quelques kilomètres seulement.

Deux d'entre elles portent une inscription et sont répertoriées au CIL XIII : n° 2509 à Vieu-en-Valromey, inscription de C. Rufius Eutactus et de sa femme, n° 2570 à St-Germain-de-Jou, inscription de Talussius Apricus et de sa femme. La troisième ne porte pas d'inscription — elle ne semble pas avoir été gravée⁵.

Ces trois stèles ont de nombreux points communs : leur épaisseur d'abord, qui varie de 22 à 25 cm, entre les trois. Leur forme, surtout, avec la juxtaposition de deux rectangles surmontés de deux triangles pointe en haut (type unique sur les deux stèles de Chazey) séparés par un espace de quelques centimètres. Les deux frontons sont raccordés entre eux par un arrondi qui est la figuration de la fusion des deux antéfixes opposés. Pour ces trois stèles, les champs épigraphiques sont relativement étroits, et pour compenser ce manque de place en largeur, leur hauteur a été exagérée. Dans les trois cas, la base de la stèle, partie située sous le champ épigraphique) est de dimensions comparables (cf. croquis n° 2). Il apparaît que cette série de trois pierres est unique. Le modèle ne semble pas avoir été diffusé ailleurs qu'en Bas-Bugey. On peut en tirer les conclusions suivantes : le groupe est l'œuvre d'un seul et même artisan, d'un même groupe d'artisans ou d'artisans travaillant à partir du même carton de modèles, et de là que ces trois stèles ont pu être faites dans une même période d'autant que le décor des frontons est encore le même : croissant lunaire à gauche et disque solaire à droite.

On peut, à partir des remarques formulées pour les deux cas que nous venons de voir, proposer une restitution de la stèle portant l'inscription CIL XIII 2512 (fig. 3). Dans son état actuel, il s'agit d'une stèle «simple», de forme parallélépipédique, portant dans le champ une inscription très développée et parfaitement lisible. Elle a

5. Abbé P. Agniel, journal manuscrit ; cf. A. Buisson, L'abbé Pierre Agniel, prêtre et archéologue de Vieu-en-Valromey, *Nouvelles Annales de l'Ain*, 4, 1987. Cette troisième stèle est conservée en réemploi dans le calvaire de Vieu, constitué avec des matériaux antiques par l'architecte Sainte Marie Perrin au début du XXe siècle.



été cassée au 1/3 de la hauteur, la cassure abimant la première moitié de la quatrième ligne du texte. Au-dessus du champ épigraphique, dans la partie gauche, elle porte un D de grande taille (abréviation de Dis pour Dis Manibus). Elle a beaucoup intrigué les archéologues locaux en raison de l'absence du M de Manibus qui devrait figurer symétriquement au D sur le haut de la pierre.

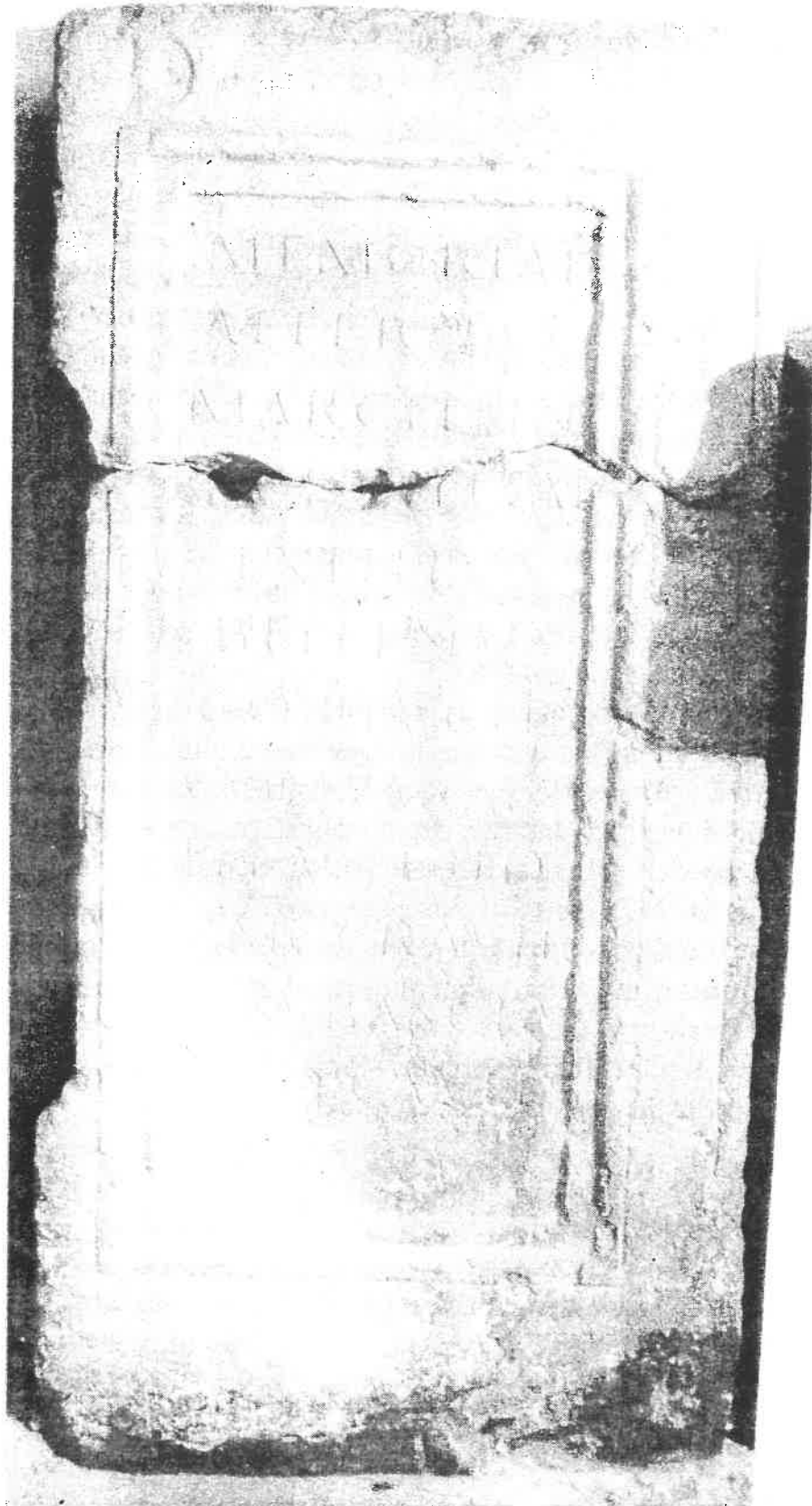
La photographie jointe montre plusieurs éléments pour une restitution de la pierre : au-dessus du D, on aperçoit une trace d'évidement et quelques centimètres à droite de cette saignée, le départ d'une trace oblique vers la droite ; le côté droit de la pierre porte une moulure verticale qui s'interrompt avant les extrémités supérieure et inférieure du tableau. Cette moulure verticale sera notre fil conducteur dans la proposition qui suit : consécutivement à une fracture de la pierre d'origine, l'ensemble a été retaillé pour ne conserver que la partie gauche d'une stèle double dont le schéma général reprenait les données des schémas étudiés ci-dessus, à savoir une double épitaphe formée de la juxtaposition de deux stèles de faible épaisseur, surmontée d'un double fronton comme indiqué sur la figure 3. Le M de Manibus se trouvait donc placé au-dessus et à droite de la seconde épitaphe aujourd'hui perdue et n'était pas effacé ou omis comme on l'avait dit jusque là.

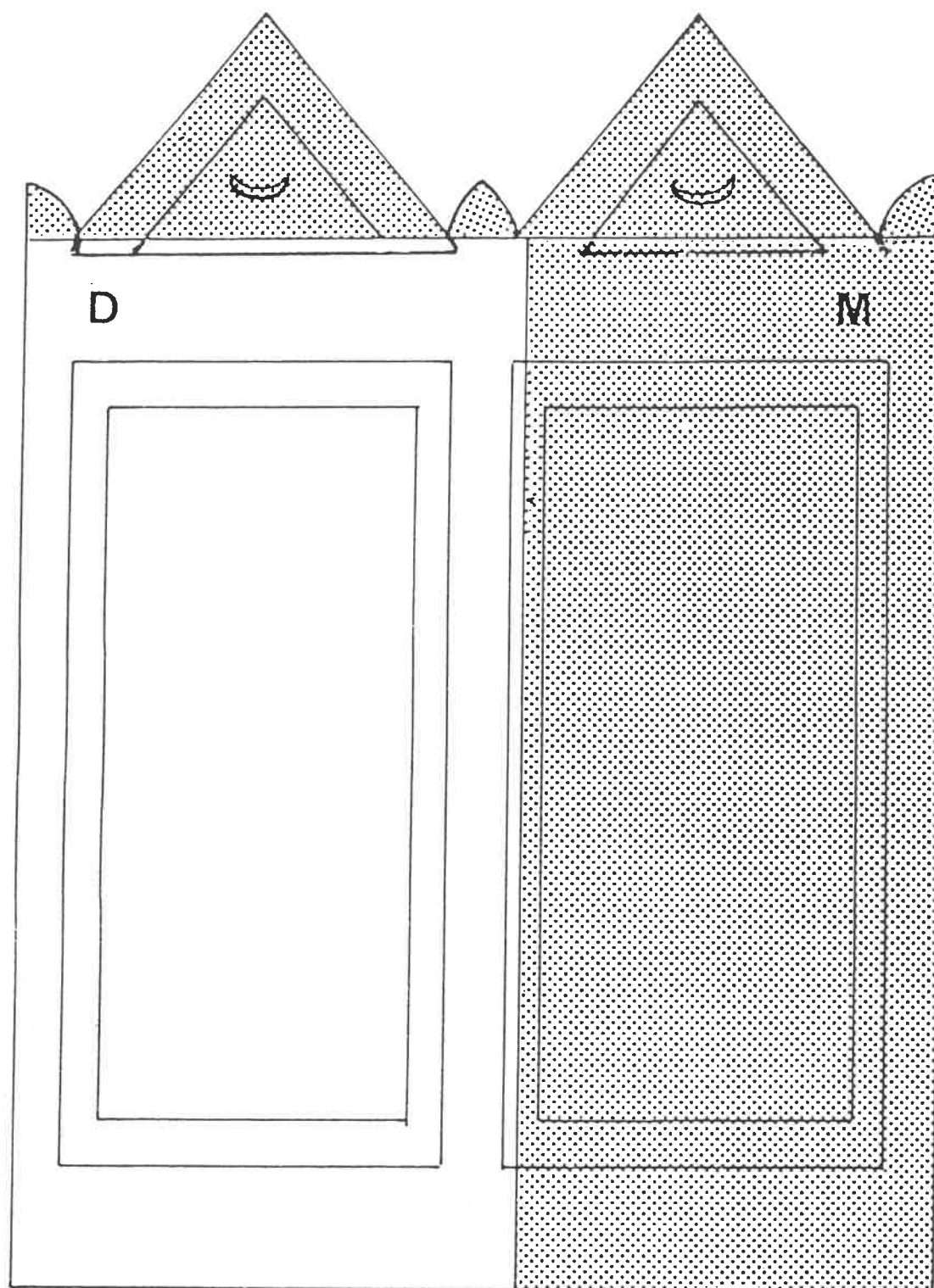
Il s'agirait donc, quant à la forme, d'une variante du modèle proposé pour les stèles doubles et également d'une variante du modèle des stèles simples ornées d'un fronton ; la chronologie relative de ce modèle par rapport aux deux précédents est difficile à situer : est-elle un modèle plus ancien que les stèles doubles du Bas-Bugey, tentative de taille butant sur des problèmes de fragilité du matériau (trop de surface par rapport à l'épaisseur), pour le cas d'une cassure dans l'Antiquité, qui aurait fait renoncer l'artisan à son modèle pour lui en préférer un autre, le modèle plus haut et beaucoup moins large ? Ou bien s'agit-il d'un modèle plus récent élaboré à partir de l'inspiration des deux types précédents ?

Remarques sur le décor des inscriptions (pl. 4).

Les inscriptions du département de l'Ain, comparée aux pierres étudiées pour les régions voisines (la Suisse notamment) ⁶, sont pau-

6. Cf. G. Walser, *Die Römischen Inschriften in der Schweiz*, Berne, 3 volumes, 1983-1984.





Proposition de restitution de **CIL XIII 2512**



vres en ornementation. Le cartouche portant l'inscription funéraire est généralement encadré de moulures sobres. Les sarcophages portent un cartouche dont les extrémités latérales sont terminées par de grandes queues d'aronde qui portent en grandes capitales les lettres D (is) et M (anibus) — ce décor de queue d'aronde est repris dans l'inscription funéraire de Meximieux (CIL XIII 2449) et dans l'inscription commémorative de Briord (CIL XIII 2462) ⁷. Une hypothèse pour expliquer la vogue de ce «décor» pourrait se situer dans la signification de la queue d'aronde, qui est un mode de liaison de deux éléments d'une même construction en bois ou en pierre, et qui pourrait signifier l'indissociabilité du support et de l'inscription elle-même. Une exception toutefois, le sarcophage dit «le Lit du Roy», de Massignieu-de-Rives, aujourd'hui déposé dans une cour de ferme à Lavours (CIL XIII 2522) porte comme décor, au lieu des queues d'aronde, des appendices en forme de *peltae* rattachées au cartouche par leur partie arrondie, et portant les lettres D et M (pl. 4, fig. 1).

Une seule inscription funéraire porte le portrait du défunt, il s'agit du cippe de Connius Tyticus à Briord (CIL XIII 11218) dont on peut à peine aujourd'hui discerner s'il a été taillé en détail ou seulement ébauché dans l'Antiquité.

L'*ascia* lorsqu'elle figure en dehors du formulaire, est figurée soit en détail de relief, soit en creux. La ponctuation est parfois remplacée par des feuilles de lierre, dont nous avons discerné deux variantes, la moins classique étant propre à la série des pierres à pomme de pin d'Anglefort (fig. 2 et 3). Au bas, à gauche, de la stèle CIL XIII 2533, figure un *perpendicularum* faisant face à une *ascia* (fig. 2). Ce *perpendicularum* se retrouve à Lyon et dans la basse vallée du Rhône sur des inscriptions funéraires.

Décor et symbole, le croissant lunaire est figuré sur au moins dix pierres funéraires. La forme générale du croissant correspond à la forme 2 de C. Koy ⁸, la liste en est la suivante :

CIL XIII 2509 (Vieu-en-Valromey, stèle double) (cf. ci-dessus).
2518 (Belley, stèle simple), 2520 (Chazey-Bons, stèle simple, cf. ci-dessus), 2521 (Chazey-Bons, stèle simple, cf. ci-dessus), 2555

7. Cf. photographie dans A. Buisson, Trois inscriptions romaines de Briord : Camulia Attica, in *Art et Archéologie en Rhône-Alpes*, 1, 1985, p. 31-39.

8. C. Koy, Le croissant lunaire sur les monuments funéraires gallo-romains, *Gallia*, 39, 1981, 1, p. 45-62 (tableau des types p. 47) ne répertorie dans son article que les éléments remarquables par les auteurs du Corpus des Inscriptions Latines, soit trois inscriptions déposées à Belley (CIL XIII 2509, 2518 et 2555).

Fig. 1

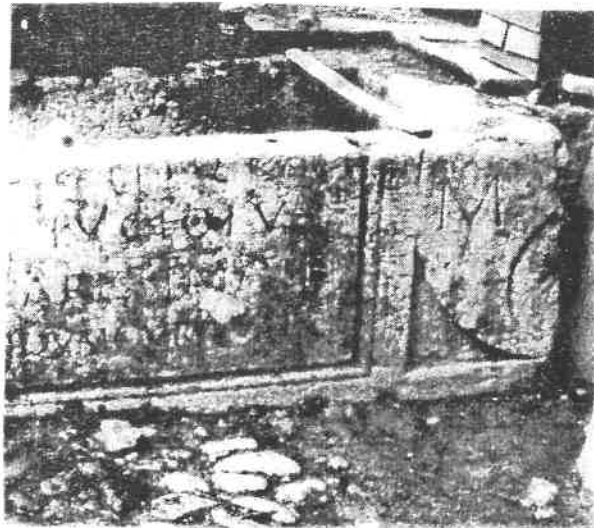


Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4

(Anglefort, stèle double sous fronton unique, déposée au Musée de Genève), 2567 (Béon, stèle simple), 2570 (St Germain-de-Jou, stèle double, cf. ci-dessus), 11222 (Vieu-en-Valromey, stèle simple) et stèle double non répertoriée du calvaire de Vieu (cf. ci-dessus), ainsi que stèle de Bellius Reginus (Anglefort, 1978, *Le Bugey*, 1981, p. 17), liste à laquelle peuvent être rajoutées très probablement, tenant compte des hypothèses de restitution des formes originelles, les pierres suivantes : CIL XIII 2512 et 2524 ainsi qu'une inédite du canton de Belley.

On trouve le disque solaire comme décor des frontons associé au croissant lunaire sur les trois stèles doubles étudiées ci-dessus, mais également comme décor unique dans le fronton de la stèle CIL XIII 2523 déposée au collège Lamartine de Belley (fig. 4).

Les anomalies de gravure de CIL XIII 2533

L'inscription, que nous avons également retenu dans cette brève étude pour des éléments constitutifs de son décor, en l'occurrence la présence du *perpendicularum*, doit être remarquée par des problèmes liés à la gravure du texte. Elle nous semble en effet bien caractériser les phénomènes de division du travail au sein d'un même atelier de taille, entre l'ordonateur chargé de composer le texte et de le répartir de ligne à ligne, avec les coupures entre les mots ou les lettres, et le graveur chargé de la seconde partie de l'opération, c'est-à-dire la gravure proprement dite, qui s'effectue sur un champ épigraphique préalablement délimité, creusé et aplani, qui ne peut plus être retouché.

Cette inscription présente un texte de 10 lignes, comprenant 22 mots et au total 119 caractères ou signes. On peut décomposer le travail du graveur en deux phases de gravure, la partie gauche et la partie droite : comme un mauvais élève accomplissant la punition classique de copiage des «lignes», le graveur a organisé son travail en le décomposant suivant la méthode verticale, c'est-à-dire en gravant tour à tour la première lettre de chaque ligne, puis la seconde, et ainsi de suite. Arrivé à la moitié de son travail, et disposant d'un gabarit préalablement établi pour tracer les o, il a dû se résoudre à raccourcir la seconde partie de l'inscription en tassant les dernières lettres par le biais de l'emploi de ligatures à la fin de chaque ligne, de la seconde à la septième, qui sont les six plus longues du texte. On remarque ainsi les ligatures \widehat{NAE} (2e ligne), \widehat{OR} (avec R dans O (3e ligne), \widehat{CI} (avec I dans C (4e ligne), \widehat{NI} (5e ligne), \widehat{NI} et \widehat{VX} (avec X dans V, 6e ligne).

On remarque ainsi au travers de ce rapide panorama de détails, quelques éléments de la spécificité culturelle du sud-est du département de l'Ain. Déjà lieu de découverte de la plus grande quantité des pierres que l'on connaisse sur ce département (au sud d'une ligne joignant Lagnieu à Anglefort, on a trouvé plus des trois quarts des inscriptions romaines dans l'Ain), lieu où s'affirme une civilisation gallo-romaine relativement fortement «urbanisée» (présence des *vici* de Briord, Belley, Vieu et Anglefort (?), le Bas-Bugey montre un nouvel aspect de sa spécificité par le biais de types ou de formes d'inscriptions régionalement bien développés mais limités à de petits

bassins géographiques. On aurait pu, à l'appui de cette démonstration, fournir encore en exemple les cippes à la pomme de pin découverts à Anglefort en 1978-1979, dont le modèle n'est repris nulle part ailleurs dans l'Ain.

André BUISSON
Centre d'Etudes Romaines et gallo-romaines
Université Lyon III